



DEMARCHE EN LIGNE

<https://www.espace-citoyens.net/villederomans/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/RECENSEMT/PREINSCR2>

DEMANDE DE RECENSEMENT

Conditions

Avoir au moins 16 ans et moins de 25 ans

Le recensement peut être fait par l'intéressé ou son représentant légal

Pièces à fournir obligatoirement

- Carte nationale d'identité de l'intéressé
- Livret de famille ou copie intégrale d'acte de naissance de – de 3 mois
- Pièce d'identité du représentant légal si celui-ci fait la démarche